



## Lettre d'adhésion à l'association Sans aveu / La saillante

2025

Bonjour,

L'association Sans aveu / La saillante entre dans sa douzième année.

Elle continue d'accueillir en résidence de création des compagnies de théâtre, de danse, des groupes de musique, des autrices et auteurs, des projets cinématographiques et des artistes plasticien.nes. Le lieu est toujours propice aux rencontres et aux discussions sur ce qui fait plus ou moins bien tourner le monde, à la contemplation des montagnes, aux grandes promenades et peut-être même à trouver l'inspiration.

En 2025, se croiseront à nouveau des artistes qui répètent, des compagnies qui peaufinent, des Groupes d'Entraide Mutuelle qui diffusent leur film en partie tourné à Saillant. Nous partagerons les portraits d'habitant.es du village réalisés dans le cadre du projet *Portraits Terriens*, nous retrouverons les cabarets estivaux du Collectif Passage et, sur les routes, quelques créations de la compagnie Sans aveu.

Les Éditions de La saillante foisonnent, elles comptent bien éditer de nouveaux livres, diffuser les précédents et donner envie de lire...

Ainsi, cela pousse toujours. Ça se questionne, ça sème des nouvelles graines de poésie et de révolte. Et, comme nous aimons le dire, ça cherche à dessiner un futur plus désirable que celui qui se profile à tout bout de champ et des voies d'émancipations possibles...

Les subventions que nous touchons permettent l'accueil des équipes artistiques en résidence, de participer à la coproduction de créations et de financer une partie du fonctionnement de l'association. Mais ce qui nous entraîne et nous porte pour continuer à accueillir, à créer et partager c'est encore et surtout le bénévolat, la débrouillardise et les adhésions.

Il y a mille et une manière de nous soutenir. N'hésitez donc pas à venir faire un tour pour prendre des nouvelles ou nous faire des propositions. Nous restons ouvert.es à l'inattendu grâce à toutes celles et ceux qui passent et font vivre cette grande maison, les ami.es et les pas encore connu.es. N'hésitez pas à nous écrire. Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion pour l'année 2025. Il est aussi disponible sur place, à La saillante, à côté des livres édités et du programme des rencontres à venir.

On espère vous voir bientôt !

L'association Sans aveu / La saillante

[sansaveu@la-saillante.fr](mailto:sansaveu@la-saillante.fr)

[www.lasaillante.fr](http://www.lasaillante.fr)

*N.B : Les dons au profit d'organismes ayant un caractère culturel, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable.*

# Bulletin d'adhésion à l'association Sans aveu / La Saillante



Nous vous encourageons donc vivement à remplir le formulaire ci-joint qui permet d'être membre à l'année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 de l'association, de participer à ses A.G. et autres instances décisionnelles. Nous vous invitons également à relayer l'initiative tout autour de vous !!!

L'adhésion est à prix libre.

Pour adhérer, vous pouvez remplir le bulletin ci-dessous et le renvoyer :

- soit par mail à l'adresse : [sansaveu@lasaillante.fr](mailto:sansaveu@lasaillante.fr),
- soit par courrier à l'adresse suivante : Association Sans aveu, 1 chemin du Pirou 63840 Saillant.

Par ailleurs si l'envie vous vient de nous faire un don, vous pouvez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de « Sans aveu » à l'adresse de l'association ou faire un virement sur le compte de l'association en vous servant du Rib que vous pouvez nous demander. Nous vous renverrons, le cas échéant, un reçu de dons que vous pourrez faire valoir auprès de vos impôts.

Pour toutes remarques ou questions vous pouvez nous contacter via le mail : [sansaveu@la-saillante.fr](mailto:sansaveu@la-saillante.fr)

\*\*\*

Association Sans aveu  
1 chemin du Pirou  
63840 Saillant  
[www.lasaillante.fr](http://www.lasaillante.fr)

Déclarée à la sous-préfecture du Puy de Dôme sous le numéro : W631000585

## Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de ..... €, au titre de la cotisation 2025.

Espèces  Chèque  Virement

De M. Mme Mlle<sup>l</sup> : Nom Prénom  
Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre bienfaiteur.

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu par l'article 199 du CGI, et pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à le ../../....  
La présidente :

*Dominiaonoi*

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

✂-----

## Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle<sup>l</sup> : Nom Prénom  
Adresse :

Le cas échéant : tél. fixe/port. : E-mail :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion : 2025  
Cotisation acquittée : Numéro de licence (le cas échéant)

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur (disponibles sur simple demande), et déclare vouloir adhérer à l'association Sans Aveu.

Fait en deux exemplaires à le ../../....  
L'adhérent